2024-10-07

Le conseil de la Municipalité de Saint-Adrien siège en séance ordinaire ce lundi, sept octobre deux mille vingt-quatre (07-10-2024) à dix-neuf heures trente au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers(es) suivants(es):

Siège N° 1 = Claude Dupont

Siège N° 2 = Richard Viau

Siège N° 3 = Fanny Gauthier Patoine

Siège N° 4 = Pauline Dumoulin

Siège N° 5 = Marie-Pier Therrien

Siège N° 6 = Francis Picard

Assiste également à la séance, la directrice générale et greffièretrésorière, Maryse Ducharme.

ORDRE DU JOUR

- 1° Adoption de l'ordre du jour ;
- 2° Compte-rendu du responsable du réseau d'égout ;
- 3° Adoption du procès-verbal de la réunion précédente ;
- 4° Suivi de la réunion précédente (si changement);
- 5° Certificat de crédits suffisants;
- 6° Adoption des comptes ;
- 7° Compte-rendu des sorties des élus ;
- 8° La correspondance;
- 9° Autorisation de signature Convention d'aide financière PRACIM ;
- 10° Demande de la Régie incendie des Trois Monts Schéma de couverture de risques ;
- 11° Loi 57 nombre de conseillers 4 ou 6 (date limite 31 décembre 2024);
- 12° Période de questions;
- 13° Pause;
- 14° Opération Coup de Cœur 2024 Demande de contribution pour le Centre d'action bénévole des Sources ;
- 15° Croix Rouge Entente de Services aux Personnes sinistrées ;
- 16° Soumission pour changement des lumières du terrain de tennis pour le futur skate-park ;
- 17° Demande de la Municipalité de Saint-Camille Étude hydromorphologique ;
- 18° Autorisation d'aller en appel d'offre publique pour le projet de skatepark ;
- 19° Lettre d'appui et demande de financement pour le projet Ateliers et Veillées traditionnelles par la Meunerie – déposé à l'entente territoriale du CALQ;
- 20° Demande de Copernic ;
- 21° Demande de la Meunerie financement des bonbons d'halloween ;
- 22° Voirie;
- 23° Varia;
 - 23.1° PAVL Volet double vocation;
 - 23.2° Dépôt avis hydro géomorphologique;
 - 23.3° Mesure des boues soumission ;
 - 23.4° Projets énergies;
 - 23.5° Demande de La Meunerie Droit de mutation ;
 - 23.6° Projet bibliothèque plans et devis ;

- 23.7° Dévire chemin 6° Rang / Route Picard;
- 23.8° Journée de sensibilisation au cancer de la prostate ;
- 23.9° Avis de motion Régie interne des séances du conseil;
- 23.10° Soumission pour sentinelles au garage;
- 23.11° Projet sur terrain vacant 1609 Principale;
- 23.12° Pistes de ski de fond :
- 23.13° Motion de félicitations à Céline Fréchette ;
- 23.14° Motion pour la liberté intellectuelle en bibliothèque publique ;

202410-280

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE l'ordre du jour soit accepté comme tel et qu'il demeure ouvert jusqu'à la fin de la session.

Adoptée

PROCÈS-VERBAL

Attendu que les élus(es) ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2024 et qu'ils en ont pris connaissance ;

202410-281

Il est proposé par le conseiller Richard Viau appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE le procès-verbal soit adopté.

Adoptée

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

202410-282

Je soussignée, Maryse Ducharme, directrice générale et greffièretrésorière, déclare qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes ci-après mentionnés.

Maryse Ducharme,
Directrice générale et greffière-trésorière

LES COMPTES

202400589 = Pierre Therrien : buffet – atelier du 9 septembre 202.64 \$
202400590 = Carrefour Jeunesse Emploi - partenariat 2024-2025 600.00 \$
202400591 = Chambre de commerce et d'entrepreneuriat : partenariat
2024-2025 1 000.00 \$
202400592 = Clémence Hourlay : ajustement de la rémunération du
responsable à la bibliothèque compter du 01.05.2024 49.50 \$
202400593 = Association des Groupes Jeunesse de l'Or Blanc :
Aide financière – construction de la MDJ (don) 60 000.00 \$
202400594 = Remorquage Mc Mahon & Fille : frais de remorquage
Tracteur Case 5 915.46 \$
202400595 : Régie intermunicipale d'incendie : quote-part 3e vers. 25 346.64 \$
202400596 = La Meunerie : projet culturel ateliers multi générations 500.00 \$
202400598 = Abriart inc.: 3e versement et extra dalle de béton 201 672.88 \$
202400581 = annulé (198 755.39 \$)
202400599 = MRC des Sources : quote-part – versement 3 21 530.00 \$
202400600 = Hydro-Québec : électricité au chalet des loisire, garage,
pavillon, station de pompage 281.21 \$

TOTAL DES DÉPENSES DE SEPTEMBRE : 531 683.23 \$ TOTAL DES REVENUS DE SEPTEMBRE : 136 354.13 \$

202490296 = Isabelle Harmegnies : 36 h service de garde 202490297 = Samuel Bédard : 6 h 15 tonte de pelouse et 4 %	693.98 \$ 129.07 \$
202490298 = Xavier Guillemette : 17 h pour tonte de la pelouse 202490299 à 302 = Maryse Ducharme : salaire (4 semaines)	262.90 \$ 4 251.08 \$
202490303 à 306 = Dany Guillemette : salaire (4 semaines)	3 619.12 \$
202490307 à 310 = André Larrivée : salaire (4 semaines)	3 034.76 \$
202490311 à 314 = Emilie Windsor : salaire (4 semaines)	2 208.84 \$
202490315 = Pauline Dumoulin : rémun. élus pour oct. 2024	427.07 \$
202490316 = Claude Dupont : rémun. élus pour oct. 2024	427.07 \$
202490317 = Fanny Gauthier Patoine : rémun. élus pour oct. 2024	427.07 \$
202490318 = Marie-Pier Therrien : rémun. élus pour oct. 2024	427.07 \$
202490319 = Francis Picard : rémun. élus pour oct.2024	427.07 \$
202490320 = Pierre Therrien : rémun. élus pour oct. 2024	1 260.88 \$
202490321 = Richard Viau : rémun. élus pour oct. 2024	427.07 \$
202400603 à 606 = Michel Larrivée : conciergerie bibliothèque,	
centre communautaire, pavillon, chalet des loisirs	
location de salle (4 semaines)	2 007.20 \$
202400607 = Hydro-Québec : station de pompage, éclairage de rues	
202400608 = Acier Victoria : fer angle, tube, plat	1 629.44 \$
202400609 = ADMQ : acquisition de Munys – clé d'activation	465.65 \$
202400610 = Airablo : boyau, adapteur laiton, collet inox	114.34 \$
202400611 = Vivaco : essence, eau, ancrage douille, ancrage wedge	
lampe fluo, contreplaqué ¾ épinette	832.68 \$
202400612 = Maryse Ducharme : frais de déplacement	73.05 \$
202400613 = Ministère du revenu : cotisation de l'employeur 202400614 = MRC des Sources : déclaration de conformité MELCC	5 612.82 \$
entretien de cours d'eau lot 6 207 013	.FP 114.00\$
202400615 = Régie sanitaire des Hameaux : quote-part oct. 2024	3 333.33 \$
202400013 – Regie saintaire des frameaux : quote-part oct. 2024 202400616 = Pelletier et Picard : travaux de branchement de la vélo	3 333.33 ¢
Voute	897.11 \$
202400617 = Agence des douanes et du revenu : cotisation de	057.11 φ
l'employeur	2 000.14 \$
202400618 = Pierre Therrien : frais de déplacement	37.60 \$
202400619 = Colas (Sintra) : pierre	3 683.96 \$
202400620 = Claude Darveau : travaux pépine castors – Sept-Lots	934.18 \$
202400621 = Excavation Marquis Tardif: transport de gravier	6 140.09 \$
202400622 = Eurofins – EnvironneX : analyses de laboratoire	586.95 \$
202400623 = Sécurité publique : 2 ^e versement des services de la SQ	28 050.00 \$
202400624 = Transport Excavation Michel Couture : transport de	
gravier	3 620.65 \$
202400625 = Béton Barolet : bloc de béton – clôture chez Patrick	
Fournier	126.47 \$
202400626 = JN Denis : tubing, peinture en spray, fitting, hose	202 60 0
hydraulique, pressage	393.60 \$
202400627 = Desroches, Groupe Pétrolier : diesel	4 577.26 \$
202400628 = Sidevic : mascou-tap gel, chiffons	54.52 \$
202400629 = Frank Logan & Fils: transport de gravier	11 429.83 \$
202400630 = Pompex : contrat d'entretien des stations de pompage - 3 ^e année	2 297.24 \$
202400631 = RAVIR : organisation et réalisation d'un événement cr	
multi-arts	250.00 \$
202400632 = Les Entreprises DJRB : transport de gravier	6 477.92 \$
202400632 = Thomas Munkittrick : transport de gravier	2 760.13 \$
202400634 = annulé	
202400635 = Oxygène Bois-Francs : acetylène, ferroline, oxygène	49.68\$
202400636 = La Meunerie : 4 locations (PNHA)	160.00 \$
` '	·

202400637 = Centre agricole Wotton : pro 6303-2RS	19.45	\$
202400638 = Wurth : essuie-glace, protection de soubasse, embout		•
graissage	595.52 \$	
202400639 = Enseignes A-Gagnon : enseigne lumineuse - 2 surfaces		
202400640 = Ministère du revenu : avis de cotisation (loisirs)	748.02 \$	\$
202400641 = Agence des douanes et du revenu : cotisation de	200.40.6	ħ
l'employeur (loisirs)	290.48 \$	
202400642 = Francis Picard : frais de déplacement	26.40 \$	Þ
202400643 = Marie-Pier Therrien : frais de déplacement (balance) 202400644 = Excavation Pellerin : réfection de cours d'eau		
route 216	5 518.80 \$	τ ·
202400645 = Consultants GTE : accompagnement d'inspection, mar		Þ
de refonte	6 696.58 S	t t
202400646 = Somavrac : chlorure de calcium – 13 030 litres	5 860.67	
202400040 = Somaviac : emorure de carcium = 13 030 fittes 202400647 = Clémence Hourlay : rémunération responsable biblioth		Þ
(4 semaines), livre pour la bibliothèque	218.95 S	1
202400648 = Bureau en gros : bright air, caisse papier 11 x17 et léga		р
agenda, pinces, boîtes de rangement, febreze	u, 958.11 S	\$
202400649 = Pauline Dumoulin : agendas mensuelles	52.87	
202400650 = Les Entreprises Levesque 55 : transport de gravier	2 416.94 \$	
202400651 = Goliax : panneau de signalisation, poteaux, quincailleri		Þ
transport	634.17 \$	\$
202400652 = Wabanaki : appel d'offre, surveillance, gestion de proje		Þ
contrôle qualitatif – rang 2; Structure, électromécanique		
génie civil, coordination du projet d'agrandissement du		
* * * *	63 894.77 \$	\$
202400653 = Photographie Jonathan Mercier : hébergement et réserv		Ψ
du nom de domaine (courriel et site web)	100.00 \$	\$
	54 207.65 \$	
202400655 = 9413-3162 Québec inc. : transport de gravier	8 545.48 \$	
202400656 = Entreprises F-A Chabot : transport de gravier	6 627.66 \$	
202400657 = Transport Jean-Guy Breton : transport de gravier	3 413.29 \$	
202400658 = Transport Sylvie Croteau : transport de gravier	4 150.53 \$	
202400659 = DOM Construction : travaux extra (tyvek, démolition b		
lattage, etc)	8 241.61 \$	\$
202400660 = 9468-8009 Québec inc. : batterie AGM 12 v	20.68 \$	\$
202400661 = Les Ateliers pixels : formation sur cellulaire (PNHA)	849.44	
202400662 = Lignes de stationnement MF : marquage stationnement	į	
et chaussée	2 356.99 \$	\$
202400663 = Déïtane Web Design : affiches pour Fête d'la Famille		
(loisirs)	200.00 \$	\$
202400664 = Raymond Poulin : pose de ponceau	344.92 \$	\$
202400666 = Bell Mobilité : forfait cellulaires	193.28 \$	\$
202400667 = Municipalité de Saint-Georges : service inspection de j	uillet	
à septembre 2024	8 254.89 \$	\$
202400668 = Rivières : avis de mobilité pour la gestion du ponceau d	du	
rang 4	5 518.80 \$	\$
202400669 = 9413-3162 Québec inc. : transport de gravier	3 092.42 \$	\$
202490322 et 323 = Isabelle Harmegnies : 30 h au service de garde,		
12 h coordonnatrice	819.14	
202400 = Fonds de solidarité FTQ : régime retraite	1 267.52 \$	
VISA = remise pour rangement – chalet des loisirs	1 584.36 \$	
Grenco = location-achat du photocopieur (60 mois)	203.48 \$	
Dubois Méthot : camion Silverado (60 mois)	1 468.08 \$	
RBC : camion Western Star (60 mois /2023-02-21 au 2028-01-21)	2 818.45 \$	\$
3	11 241.51 \$	\$

202410-283 Il est proposé par la conseillère Marie-Pier Therrien appuyé par la conseillère Pauline Dumoulin

QUE les comptes ci-haut mentionnés soient acceptés et que le maire et la greffière-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la municipalité.

AUTORISATION DE SIGNATURE – CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE PRACIM

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Adrien a adopté, le 6 juin 2022 une résolution autorisant le dépôt d'une demande d'aide financière auprès du programme d'amélioration et construction d'infrastructures municipales (PRACIM), proposé par le MAMH;

ATTENDU QUE le MAMH a répondu favorablement à la demande d'aide financière déposée par la municipalité ;

202410-284

En conséquence, il est proposé par le conseiller Francis Picard appuyé par le conseiller Claude Dupont

Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil autorise le maire, Pierre Therrien, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Adrien la convention d'aide financière présentée par la ministre des Affaires municipales relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du Volet 1 du Programme d'amélioration et construction d'infrastructures municipales (PRACIM).

Adoptée

DEMANDE DE LA RÉGIE INCENDIE DES TROIS MONTS -SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES

202410-285

Il est proposé par le conseiller Richard Viau appuyé par la conseillère Pauline Dumoulin

QUE la Municipalité de Saint-Adrien atteste que le schéma de couverture de risques de la MRC des Sources est en vigueur.

Adoptée

LOI 57 – FIXANT LE NOMBRE DE MEMBRES COMPOSANT LE CONSEIL MUNICIPAL (4 OU 6)

Les membres du conseil ont échangé sur le nombre de membres qui devrait composer le conseil municipal à compter de 2025 et celui-ci restera à 6 étant donné que la municipalité est mieux représentée, les responsabilités seront partagées à 6 au lieu de 4, plus d'échanges, démocratie.

OPÉRATION COUP DE CŒUR 2024 – DEMANDE DE CONTRIBUTION POUR LE CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DES SOURCES

202410-286

Il est proposé par le conseiller Richard Viau appuyé par la conseillère Pauline Dumoulin

QUE la Municipalité de Saint-Adrien participe déjà à l'Opération Coup de cœur avec des bénévoles sur le terrain le 18 octobre prochain.

Adoptée

ENTENTE DE SERVICES AUX SINISTRÉS POUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

202410-287

Il est proposé par la conseillère Pauline Dumoulin appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE la Municipalité de Saint-Adrien renouvelle l'entente pour une période de 3 ans. La municipalité s'engage à verser une contribution annuelle de 225 \$ pour l'année 2024-2025, de 225 \$ pour l'année 2025-2026 et 225 \$ pour l'année 2026-2027.

Adoptée

SOUMISSION POUR CHANGEMENT DES LUMIÈRES POUR LE FUTUR SKATE-PARK

202410-288

Il est proposé par le conseiller Richard Viau appuyé par la conseillère Fanny Gauthier Patoine

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte la soumission de Pelletier et Picard au montant de 12 430 \$ plus taxes pour le changement de lumières pour le futur skate-park.

Le conseiller Francis Picard déclare son intérêt, se retire de la salle à 20 h 25 et réintègre la rencontre après ledit point à 20 h 30.

Adoptée

DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CAMILLE – ÉTUDE HYDROMORPHOLOGIQUE

202410-289

Il est proposé par la conseillère Pauline Dumoulin appuyé par la conseillère Fanny Gauthier Patoine

QUE la Municipalité de Saint-Adrien mandate le conseiller Francis Picard pour participer à une rencontre avec les municipalités intéressées ainsi que Copernic.

Adoptée

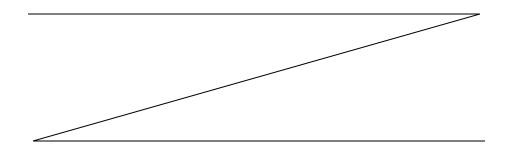
AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRE PUBLIQUE POUR LE PROJET DE SKATEPARK

202410-290

Il est proposé par le conseiller Richard Viau appuyé par la conseillère Pauline Dumoulin

QUE la Municipalité de Saint-Adrien mandate l'agente de développement à faire préparer les plans et devis à déposer sur le site SEAO.

Adoptée



LETTRE D'APPUI ET DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LE PROJET ATELIERS ET VEILLÉES TRADITIONNELLES PAR LA MEUNERIE – DÉPOSÉ À L'ENTENTE TERRITORIALE DU CALQ

202410-291

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE la Municipalité de Saint-Adrien verse une aide financière au montant de 750 \$ à la Meunerie à même le budget de la culture conditionnel à l'acceptation du projet par le CALQ.

QU'une lettre d'appui soit remise à la Meunerie.

Adoptée

DEMANDE DE COPERNIC

202410-292

Il est proposé par le conseiller Richard Viau appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE la Municipalité de Saint-Adrien autorise Dany Guillemette à s'inscrire aux deux projets de sensibilisation et formation aux plantes exotiques envahissantes au coût de 600 \$.

Adoptée

DEMANDE DE LA MEUNERIE – FINANCEMENT DES BONBONS D'HALLOWEEN

202410-293

Il est proposé par le conseiller Richard Viau appuyé par la conseillère Marie-Pier Therrien

QUE la Municipalité de Saint-Adrien verse une aide financière au montant de 150 \$ à La Meunerie à même le budget des loisirs pour l'achat de sucreries pour les enfants qui passeront dans la maison hantée.

Adoptée

VOIRIE

Il n'y a rien de spécial à signaler en voirie.

PAVL - VOLET DOUBLE VOCATION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Adrien a reçu une lettre datée du 26 septembre 2024 confirmant une aide financière maximale de 13 950 \$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale Volet Double vocation pour l'année 2023 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Adrien a lu et compris les modalités d'application et qu'elles s'engagent à les suivre ;

202410-294

POUR CES MOTFS, il est proposé par le conseiller Claude Dupont appuyé par le conseiller Richard Viau

QUE le maire, Pierre Therrien ainsi que la directrice générale et greffière-trésorière, Maryse Ducharme soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Adrien la convention d'aide déterminant les modalités de versement.

Adoptée

DÉPÔT AVIS HYDROGÉOMORPHOLOGIQUE

202410-295

L'avis hydro géomorphologique concernant la dynamique fluviale du ruisseau Duchesne et les implications pour la gestion du ponceau associé sur le rang 4 préparé par la firme Rivières en date du 30 septembre 2024 a été déposé.

Adoptée

MESURE DES BOUES - OFFRE DE SERVICES

202410-296

Il est proposé par le conseiller Richard Viau appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte l'offre de services de d'Avizo experts-conseils au montant de 2 860 \$ plus taxes pour la mesure de niveau des boues des étangs.

Adoptée

PROJETS ÉNERGIES

202410-297

Il est proposé par la conseillère Pauline Dumoulin appuyé par la conseillère Fanny Gauthier Patoine

QUE la Municipalité de Saint-Adrien mandate le conseiller Richard Viau à titre de représentant pour siéger sur un comité d'étude sur tous les projets en énergie.

Adoptée

DEMANDE DE LA MEUNERIE

202410-298

Il est proposé par le conseiller Richard Viau appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE la Municipalité de Saint-Adrien autorise la Meunerie à déposer un projet culturel.

Adoptée

DÉVIRE - CHEMIN DU 6^E RANG ET ROUTE PICARD

202410-299

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont appuyé par la conseillère Pauline Dumoulin

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte de verser la somme de 500 \$ à la municipalité Canton de Ham-Nord pour le déneigement d'une partie du rang 6 et de la route Picard jusqu'au rang 7 soit 0,2 km pour la saison 2024-2025.

Adoptée

JOURNÉE DE SENSIBILISATION AU CANCER DE LA PROSTATE

ATTENDU qu'annuellement en moyenne 6500 Québécois recevront un diagnostic de cancer de la prostate et qu'environ 1000 hommes décéderont de la maladie par année 1;

ATTENDU qu'en moyenne 18 Québécois par jour recevront un diagnostic de cancer de la prostate;

ATTENDU que PROCURE est le seul organisme de bienfaisance au Québec entièrement consacré à la lutte contre le cancer de la prostate par la recherche, la sensibilisation, l'information et le soutien et que les fonds amassés sont réinvestis au Québec;

ATTENDU l'importance de sensibiliser la population de (votre ville) au dépistage du cancer de la prostate;

ATTENDU que la campagne de financement « Noeudvembre » de PROCURE offre l'occasion de porter le nœud papillon pendant tout le mois de novembre, et plus particulièrement lors de la journée du 19 novembre;

202410-300

EN CONSÉQUENCE, il est PROPOSÉ PAR le conseiller Richard Viau APPUYÉ PAR le conseiller Francis Picard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le Conseil municipal de Saint-Adrien déclare le 19 novembre comme la « Journée de la sensibilisation au cancer de la prostate de Saint-Adrien en soutien à la campagne Noeudvembre de l'organisme PROCURE.

Adoptée

AVIS DE MOTION – RÉGIE INTERNE DES SÉANCES DU CONSEIL

202410-301

Le conseiller Claude Dupont donne avis de motion qu'à la prochaine séance ou à une séance ultérieure il proposera ou fera proposer un règlement sur la régie interne des séances du conseil.

Adoptée

SENTINELLES AU GARAGE

202410-302

Il est proposé par le conseiller Richard Viau appuyé par la conseillère Marie-Pier Therrien

QUE la Municipalité de Saint-Adrien autorise l'installation de deux sentinelles au garage municipal au montant de 3 500 \$ plus taxes.

Adoptée

PISTES DE SKI DE FOND

Un retour sera fait à une prochaine séance.

PROJET SUR TERRAIN VACANT – 1609 PRINCIPALE

Monsieur Patrick Bolduc propose une soirée illumination de sapins de Noël sur le terrain vacant situé au 1609 Principale.

Les membres du conseil proposent que cette activité ait lieu à l'avant de l'église, avec l'autorisation du propriétaire étant donné qu'il y a déjà l'électricité de disponible à cet endroit.

Une demande a été également faite pour que des bénévoles déplacent à leur frais des grosses roches sur le terrain pour avoir plus de places de stationnement durant l'hiver. Cette demande a été autorisé tant qu'il n'y a pas de projet de vente ou de construction sur le terrain.

MOTION DE FÉLICITATIONS À CÉLINE FRÉCHETTE

Il est proposé par la conseillère Pauline Dumoulin

202410-303

ET résolu à l'unanimité des membres

QU'une motion de félicitation soit envoyée à madame Céline Fréchette pour le Prix hommage des aînés par la Table de concertation des aînés de l'Estrie.

Le prix est décerné par la ministre du secrétariat des aînés de Québec. Ce prix lui sera remis le 5 novembre prochain.

Adoptée

MOTION POUR LA LIBERTÉ INTELLECTUELLE EN BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

Attendu que le <u>Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique</u> stipule que la bibliothèque publique est un centre d'information de proximité;

Attendu que la Bibliothèque publique met à disposition de ses usagers une grande diversité de savoirs et d'informations;

Attendu que la Bibliothèque publique offre des œuvres et des documents reflétant différents points de vue qui sont eux-mêmes le reflet du moment de l'Histoire auxquels ils appartiennent;

Attendu que la Bibliothèque publique est une composante essentielle des sociétés de la connaissance, qui s'adapte en permanence aux nouveaux moyens de communication pour remplir ses missions : fournir un accès universel à l'information et en favoriser l'appropriation par toutes et par tous;

Attendu que la Bibliothèque publique offre au public un espace accessible pour la production de connaissances, le partage et l'échange d'informations et de culture, et la promotion de l'engagement citoyen.

La bibliothèque est un bien collectif et un lieu où se développe une relation aux savoirs faite d'exploration, d'échange, de connaissances, de culture et d'enrichissement.

En fournissant le lieu, les ressources et le personnel apte à les soutenir, la bibliothèque permet à tous les individus, tout au long de leur vie et peu importe leur âge, leur statut social et leur provenance, de se former et de combler leurs besoins de connaissances, d'information et de perfectionnement. La bibliothèque est au cœur de la vie des gens.

Qu'elle soit publique, en milieu professionnel ou d'enseignement, la bibliothèque occupe une place fondamentale dans sa communauté et elle agit comme force motrice de développement social, économique et culturel. Elle est cette porte toujours accessible et ouverte sur le monde.

Comme le proclame l'UNESCO ainsi que la Table permanente de concertation des bibliothèques québécoises dans la Déclaration des bibliothèques québécoises, la raison d'être de la bibliothèque est d'assurer un « accès libre et illimité à la connaissance, la pensée, la culture et l'information », notamment grâce à la gratuité;

Attendu que le même Manifeste de l'UNESCO déclare que les collections et les services ne doivent être soumis à aucune forme de censure idéologique, politique ou religieuse, ni à aucune pression commerciale;

Attendu que plusieurs situations, partout à travers le monde, laissent craindre pour le rôle fondamental des bibliothèques de diffuser des contenus diversifiés dans le respect de la liberté intellectuelle et d'expression.

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont appuyé par la conseillère Pauline Dumoulin

QU'afin de garantir un accès au savoir et à la culture à la population québécoise, la municipalité de Saint-Adrien reconnaisse officiellement :

Les bibliothèques publiques comme des lieux reflétant la diversité des points de vue;

L'expertise du personnel des bibliothèques publiques pour gérer la sélection et la diffusion des collections;

La nécessité de soutenir et d'appuyer le personnel des bibliothèques publiques dans le choix des œuvres composant leurs collections et de ne pas céder à la pression de censure et de demandes de retrait qui pourraient cibler ces institutions.

Adoptée

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

202410-305 Le conseiller Francis Picard propose que la session soit close à 20 h 55.

Maryse Ducharme, Directrice générale et greffière-trésorière
Pierre Therrien maire

"Je, Pierre Therrien, maire atteste que la signature du présent procèsverbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal".

202410-304